

**CAFDES**

**CERTIFICAT D'APTITUDE AUX  
FONCTIONS DE DIRECTEUR  
D'ÉTABLISSEMENT OU DE  
SERVICE D'INTERVENTION  
SOCIALE**

○ **DIPLÔME D'ÉTAT DE NIVEAU 7**

**TAUX DE  
RÉUSSITE**

**81,8 %  
DIPLÔME 2022**

LYCÉENS / ÉTUDIANTS

-

DEMANDEURS D'EMPLOI

-

SALARIÉS

-

APPRENTIS

**DIPLÔME ACCESSIBLE  
PAR LA VAE**



**IRTS**

**FRANCHE-COMTÉ  
INSTITUT RÉGIONAL  
DU TRAVAIL SOCIAL  
DE FRANCHE-COMTÉ**



**Institut Régional Supérieur  
du Travail Éducatif et Social  
de Bourgogne**

**IRTS DE FRANCHE-COMTÉ  
1 RUE ALFRED DE VIGNY  
BESANÇON**

**IRTESS DE BOURGOGNE  
2 RUE PROFESSEUR MARION  
DIJON**

# LE CAFDES

Une formation qui prépare à la fonction de direction d'établissement ou de service d'intervention sociale. Des compétences à mobiliser pour mieux appréhender la complexité des problèmes sociaux, des organisations sociales et médico-sociales et de l'environnement.

Une formation en alternance qui favorise la construction d'un savoir personnel sur la fonction de direction. Un diplôme de niveau 7 délivré par l'EHESP.

## LA FORMATION DEUX POSSIBILITÉS

- le candidat s'inscrit dans une démarche d'acquisition de la certification globale (les 4 blocs de compétence) sur 29 mois en alternance de septembre N à novembre N+2

- le candidat s'inscrit dans une démarche d'acquisition de blocs de compétences (à son rythme)

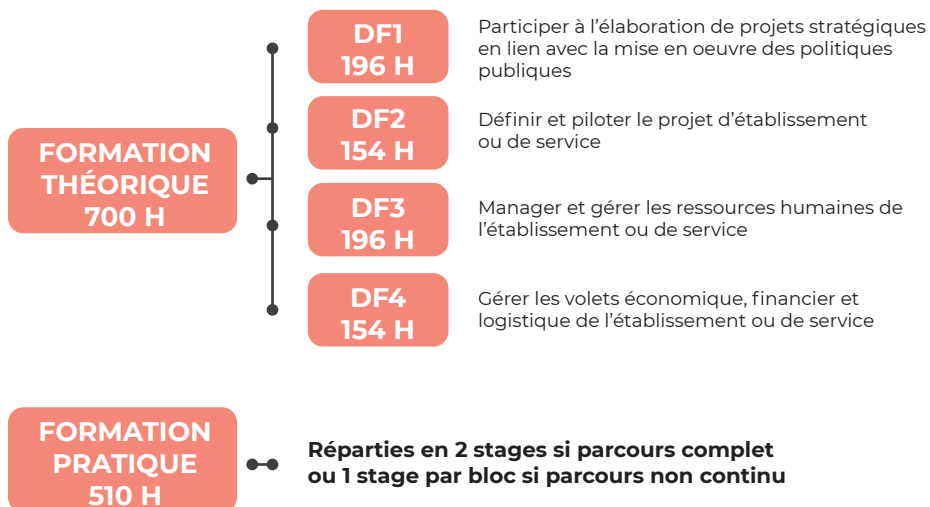
► **700 H DE FORMATION THÉORIQUE** (formation complète) réparties en 4 Domaines de formation selon 4 blocs de compétences. Allègements possibles d'un à deux tiers selon expérience, statut et formation.

Approche transversale :

- Économie Sociale et Solidaire : s'ouvrir à d'autres approches complémentaires au secteur social, médico-social et sanitaire

- Europe : compréhension de l'organisation européenne, des questions sociales, des pratiques et cultures professionnelles différentes en matière d'intervention sociale

► **510 H DE FORMATION PRATIQUE.** Allègements possibles d'un à deux tiers selon expérience, statut et formation.



\* En fonction des diplômes déjà obtenus, un parcours partiel peut vous être proposé (dispenses, allègements...)

# OBJECTIFS

- Assurer l'organisation et la qualité des accompagnements dans le respect du cadre législatif et réglementaire, par délégation de l'employeur
- Favoriser l'accès des usagers à leurs droits et à l'exercice de la citoyenneté
- Faciliter l'expression et la satisfaction des besoins des bénéficiaires
- Acquérir et développer les capacités à décider et à agir
- Anticiper les mutations sociales et territoriales
- Se référer aux exigences éthiques et déontologiques du secteur de l'intervention sociale
- Développer les compétences des professionnels et l'intelligence collective

# INTERVENANTS

- Enseignants des universités de Bourgogne et de Franche-Comté
- Cadres pédagogiques IRTS de Franche-Comté et IRTESS de Bourgogne
- Consultants
- Cadres de la fonction publique d'État, territoriale et hospitalière
- Professionnels du secteur de l'intervention sociale

# LES CONDITIONS D'ACCÈS

Cette formation s'adresse aux candidats à la formation CAFDES, ayant satisfait aux épreuves d'admission fixées par l'article 2 de l'arrêté du 27 août 2022 organisée en inter centres. Sont admis de droit en formation les candidats ayant signé un contrat d'apprentissage, les candidats ayant préalablement acquis au moins un domaine de compétence ou un bloc de compétence du CAFDES.

Niveau requis pour accéder à la sélection :

- Diplôme, certificat ou titre inscrit au RNCP de niveau 6 au moins
- Diplôme (code de l'action sociale et des familles) de niveau 5
- Etre en fonction de direction dans le champ de l'action sociale, médico-sociale ou sanitaire.

Des allègements sont possibles à l'issue d'un entretien de positionnement conformément à l'arrêté CAFDES.

# LE FINANCEMENT

- ▶ Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté
- ▶ Apprentissage
- ▶ Plan de développement des compétences de l'employeur
- ▶ CPF / Transitions Pro
- ▶ Financement personnel
- ▶ Pôle emploi (projet de reconversion)

**CO-FINANCEMENT POSSIBLE**





## LIEUX DE FORMATION

La formation se déroule en alternance sur les deux organismes de formation

### IRTS DE FRANCHE-COMTÉ

1 rue Alfred de Vigny  
CS 52107 - 25051 Besançon Cedex  
Tél. : 03 81 41 61 00  
Courriel : [irts-fc@irts-fc.fr](mailto:irts-fc@irts-fc.fr)

[www.irts-fc.fr](http://www.irts-fc.fr)

### IRTESS DE BOURGOGNE

2 rue du professeur Marion  
21000 DIJON  
Tél. 03 80 72 64 50  
Courriel : [contact@irtess.fr](mailto:contact@irtess.fr)

[www.irtess.fr](http://www.irtess.fr)

## SE RENSEIGNER

### CONTACT IRTS DE FRANCHE-COMTÉ

Nathalie RICHARD, Responsable de formation  
03 81 41 61 19 - [nathalie.richard@irts-fc.fr](mailto:nathalie.richard@irts-fc.fr)  
Séverine CHAPOUTOT, Secrétaire pédagogique  
03 81 41 61 02 - [severine.chapoutot@irts-fc.fr](mailto:severine.chapoutot@irts-fc.fr)

### CONTACT IRTESS DE BOURGOGNE

Christophe KELLER, Responsable de formation  
03 80 72 67 59 - [ckeller@irtess.fr](mailto:ckeller@irtess.fr)  
Lila FILALI, Assistante de pôle Formation Management  
03 80 72 64 44 - [lfilali@irtess.fr](mailto:lfilali@irtess.fr)

Vous souhaitez des informations concernant l'accessibilité à la formation

**Contactez les référents handicap de chacun des centres de formation**

IRTS : Isabelle HYNAUX : [referent.handicap@irts-fc.fr](mailto:referent.handicap@irts-fc.fr)

IRTESS : Anne PONCHON – [aponchon@irtess.fr](mailto:aponchon@irtess.fr)

